

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 05 JUIN 2026

OBJET : Nomination de deux référents Ambroisie

Le cinq juin deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 19
Secrétaire de séance : GRAS Maïwenn
Convocation en date du : 19 mai 2026

PRESENTS : ACHIN Richard, ALLEQ Sylvie, BARTHELEMY Géraldine, BENEVENT Nicolas, BLANC Serge, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, FAURE Amandine, GALLAND Nicolas, GALVIN Céline, GRAS Julien, GRAS Maïwenn, MAGNAN Richard, MANUEL Agnès, PRAT Denis

EXCUSES : BARBAN Daniel (pouvoir à GRAS Julien), BLACHE Claudie (pouvoir à BLANC Serge), DOUX Cécile (pouvoir à ACHIN Richard), GIRAUD Sylvie (pouvoir à CATELAN Thierry)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'organisme FREDON Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'interlocuteur des collectivités en ce qui concerne la problématique de l'ambroisie, espèce invasive, et qu'il est nécessaire de nommer deux référents «Ambroisie» pour la commune.

Il propose aux membres du conseil municipal de désigner :

- GRAS Julien
- FAURE Amandine

référents «Ambroisie» de la commune auprès de l'organisme FREDON Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité désignent GRAS Julien et FAURE Amandine référents « Ambroisie » pour la commune auprès de FREDON PACA.

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

Le Maire,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 chemin derrière le Serre - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail : mairie@aubessagne.fr